



# Plan de Protection de l'Atmosphère de Reims

Groupe de Travail n°2  
Transport, Aménagement, Déplacements

29 avril 2013 14h – 17h30

[ppa-reims-metropole@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-reims-metropole@developpement-durable.gouv.fr)

Benoît ROCHER : [benoit.rocher@developpement-durable.gouv.fr](mailto:benoit.rocher@developpement-durable.gouv.fr)

Benoît BULLIOT : [b.bulliot@enviroconsult.fr](mailto:b.bulliot@enviroconsult.fr)



**enviroconsult**  
Air, Énergie, Environnement, un œil sur la planète

# Ordre du jour

- 1. Contexte de l'élaboration (10 min)**
- 2. Rappel méthodologique (10 min)**
- 3. Eléments de diagnostic (30 min)**
- 4. Pistes d'actions sectorielles et échanges (2h30)**
- 5. Echéances à venir (10 min)**

# Contexte de l'élaboration

- **Introduction DREAL**
- **Elaboration réglementaire du PPA de l'agglomération de Reims engagée en mai 2012 avec un contexte fort**
  - *Enjeux Sanitaires : étude APHEKOM, programme Européen CAFE, EIS Reims*
  - *Enjeux réglementaires : contentieux européen, actualité réglementaire, dépassement des valeurs limites sur l'agglomération de Reims*
- **Objectif du projet**
  - *Un plan efficace qui permet notamment de satisfaire les objectifs réglementaires en termes de qualité de l'air*
- **3 Comités de Pilotage, 1 Comité Technique et 1 Groupe de Travail ont déjà eu lieu**

# Les enjeux sanitaires

- Programme européen CAFE : **385 000 « morts anticipés »** dans l'Europe des 25
- Les effets sanitaires sont liés majoritairement à l'**exposition chronique** plutôt qu'aux pics de pollution
- **42 000 morts prématurés** chaque année dus aux particules
- Etude Européenne APHEKOM (2008-Mars 2011)
  - **Lien direct entre pollution de l'air et espérance de vie**
  - *D'un point de vue économique, **bénéfice possible d'environ 31,5 milliards d'euros** (diminution des dépenses de santé, de l'absentéisme, et des coûts associés à la perte de bien-être, de qualité et d'espérance de vie).*
- **Localement : évaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique sur l'agglomération de Reims**

# Restitution du Diagnostic

- **Les critères d'élaboration du PPA**

- *La condition conduisant à élaborer un PPA sur l'agglomération de Reims Métropole est que la zone de surveillance connaît des dépassements des normes (valeurs limites et/ou valeurs cibles) de la qualité de l'air.*

Polluant	Tendance	Respect réglementaire		Année du dépassement
		Fond	Proximité trafic	
NO2	<input type="checkbox"/>	 	 	2010, 2011 et 2012
PM10	<input type="checkbox"/>	 	 	2011 et 2012
PM2,5	<input type="checkbox"/>			2011
Benzène	<input type="checkbox"/>			/

# Le contexte réglementaire européen



En raison des dépassements des valeurs limites préconisées par la directive 2008/50/CE : la France est en contentieux avec l'Europe

Contentieux très avancé sur les particules (PM10)

Contentieux à venir pour les oxydes d'azote (NO2)  
Report de délai refusé

**Montant probable de l'amende pour la France : 30 millions €**

**+ Astreinte journalière : 300 000 €/jour**

# Ordre du jour

1. Contexte de l'élaboration
2. Rappel méthodologique
3. Eléments de diagnostic
4. Pistes d'actions sectorielles et échanges
5. Echéances à venir

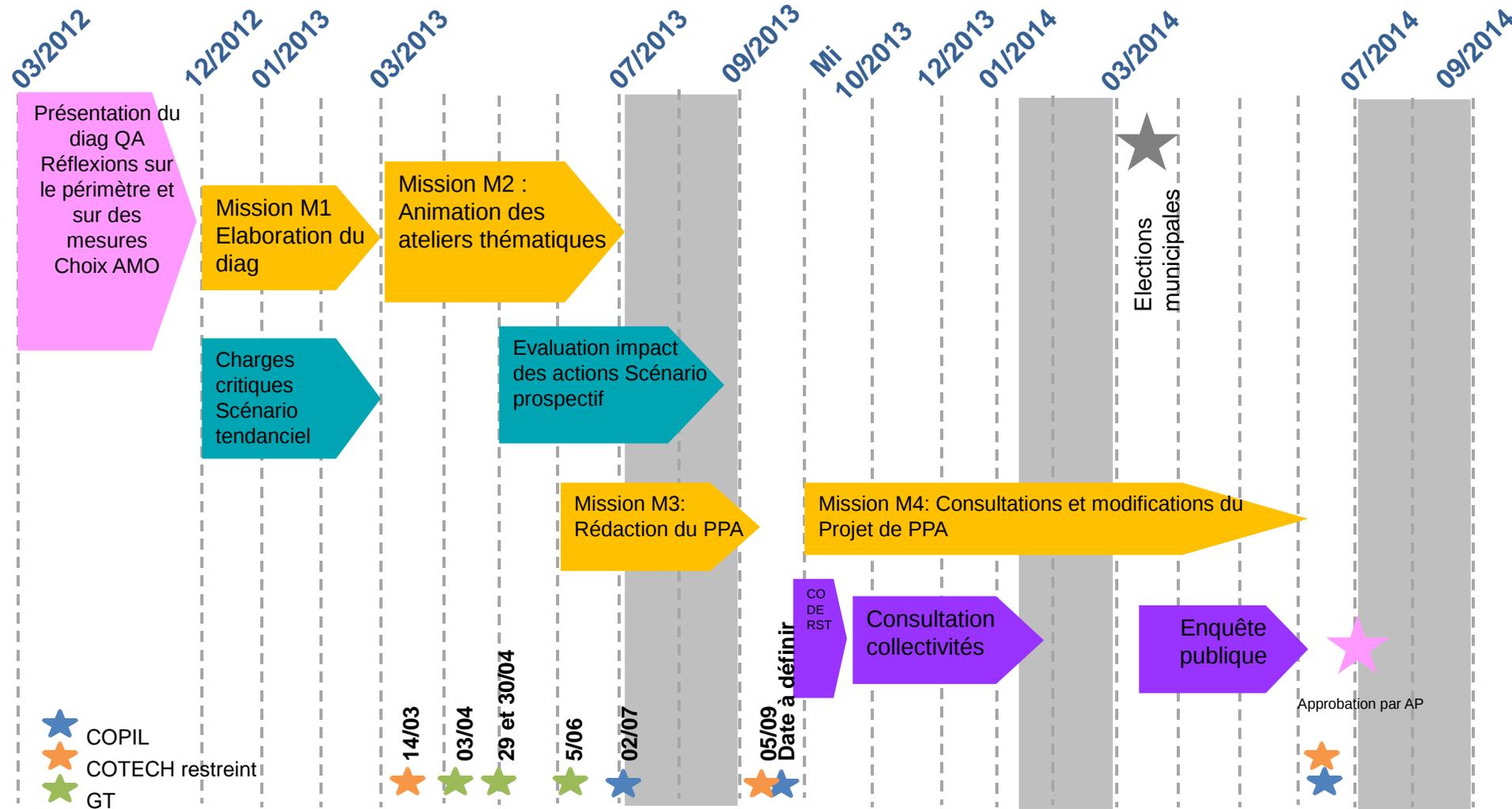
# Elaboration d'un PPA

## Trois grandes étapes

- La réalisation d'un diagnostic à l'échelle du périmètre PPA
- La proposition d'actions concertées à même d'améliorer la qualité de l'air sur ce périmètre
- L'évaluation de l'efficacité de ces mesures en lien avec ATMO Champagne Ardenne



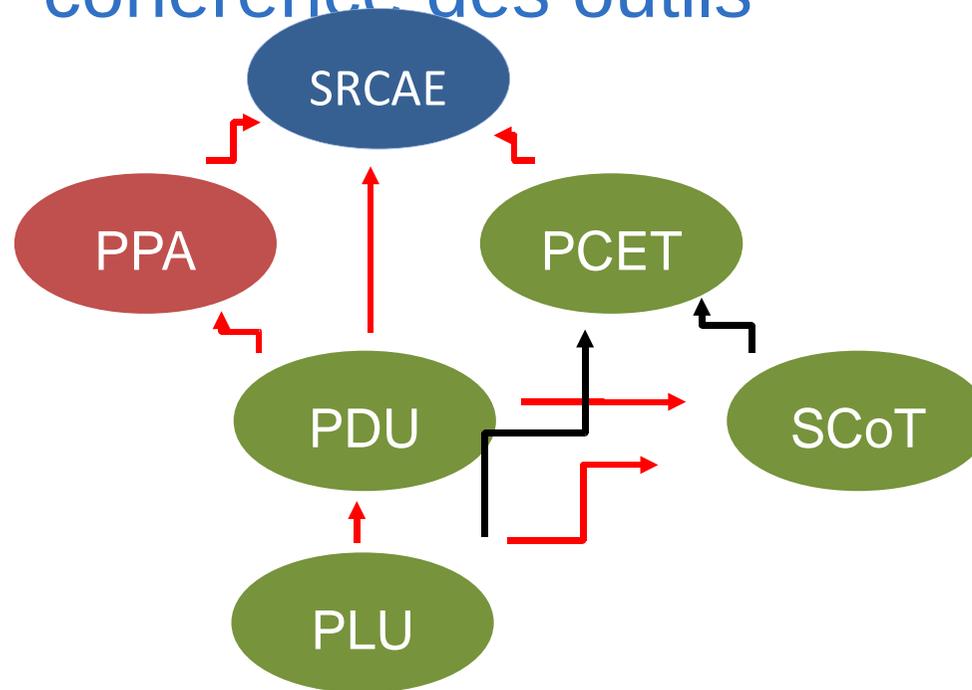
# Démarche générale de l'élaboration



# Ordre du jour

1. Contexte de l'élaboration
2. Rappel méthodologique
3. **Eléments de diagnostic**
4. Pistes d'actions sectorielles et échanges
5. Echéances à venir

# Liens entre les différents plans et mise en cohérence des outils



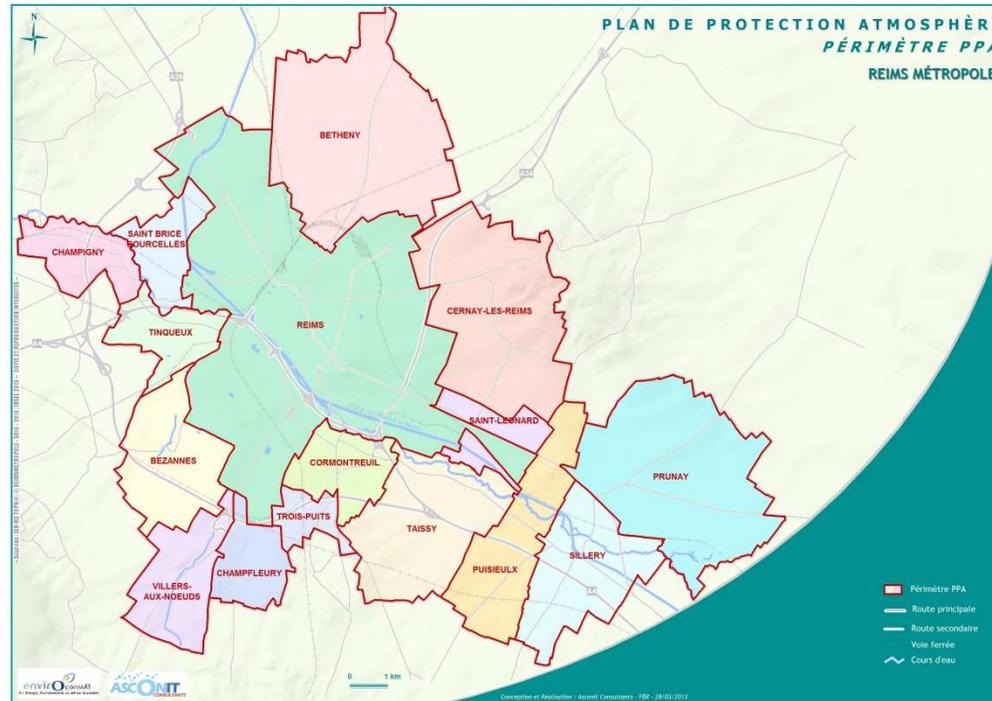
-  Élaboration commune Etat/collectivités
-  Élaboré par les services de l'Etat
-  Élaboré par les collectivités

-  Lien de compatibilité : **obligation de non contrariété**  
Possibilité de divergence entre les deux documents mais à condition que les options fondamentales ne soient pas remises en cause par le document devant être compatible.
-  Prise en compte : **obligation de ne pas ignorer**  
Possibilité de déroger pour un motif justifié

# Restitution du Diagnostic

## La zone PPA

- **Contexte territorial :**
  - *La zone PPA*



### Communes intégrées dans la Zone PPA de l'Agglomération de Reims (16 Communes)

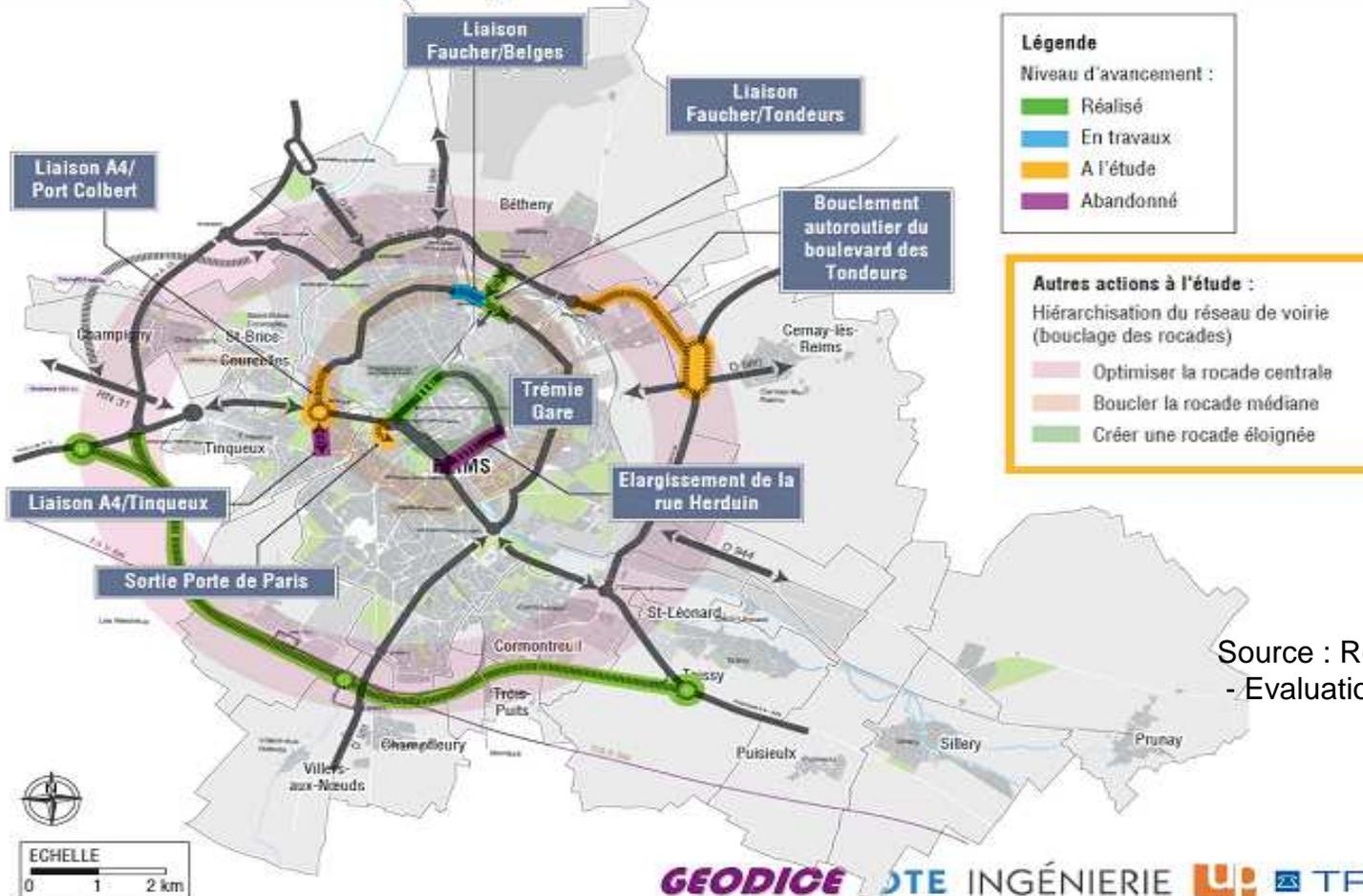
BETHENY	BEZANNES	CERNAY-LES-REIMS
CHAMPFLEURY	CHAMPIGNY	CORMONTREUIL
PRUNAY	PUISIEULX	REIMS
SAINT-BRICE-COURCELLES	SAINT-LEONARD	SILLERY
TAISSY	TINGUEUX	TROIS-PUITS
VILLERS-AUX-NOEUDS		

# Restitution du Diagnostic

## Avancement des projets d'infrastructures

Automobile

Avancement des projets d'infrastructures

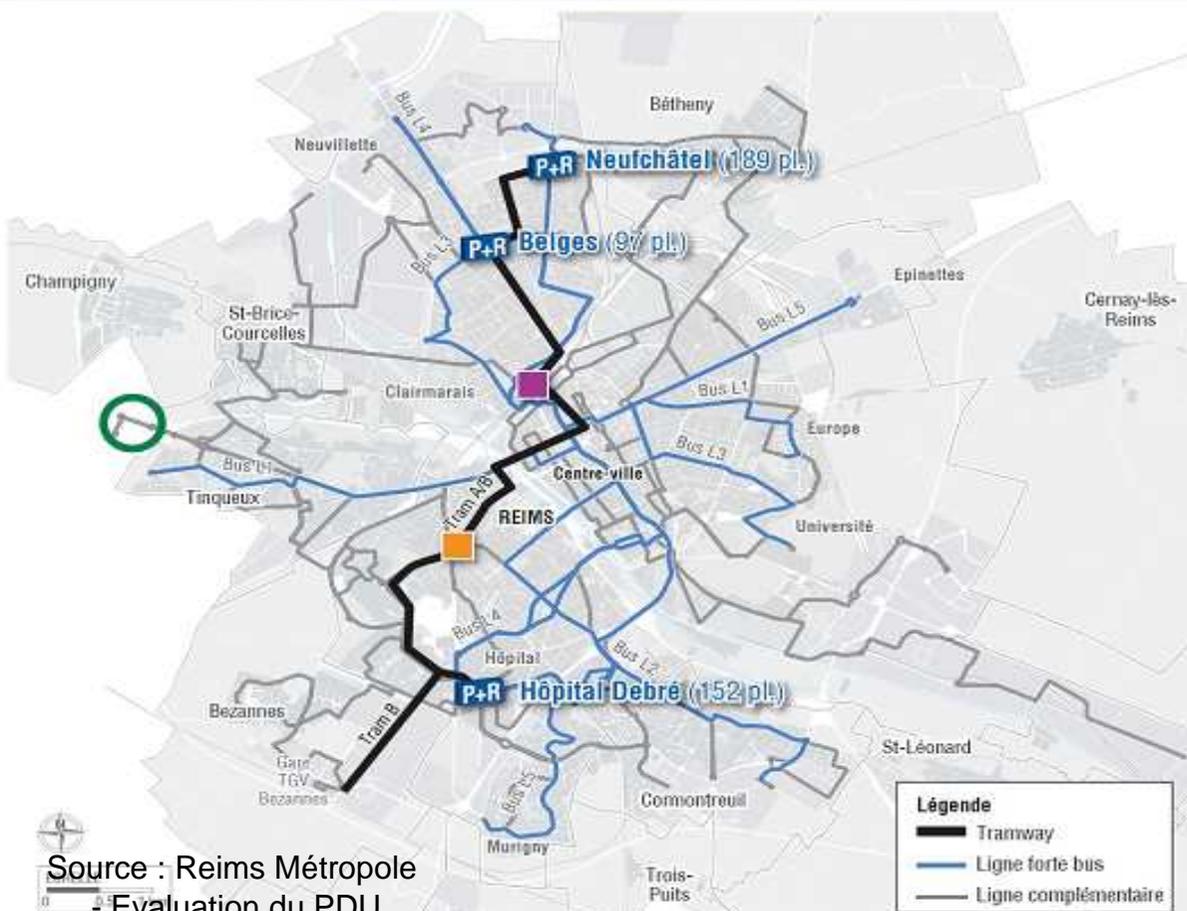


# Restitution du Diagnostic

## Evolution du réseau de transports collectifs 2007-2013

Transports collectifs

Évolution du réseau 2007-2013



Mise en service des lignes de tramway A et B



Réorganisation et hiérarchisation du réseau de bus



et extension hors du périmètre de Reims Métropole, à Thillois (ligne 8)



Réaménagement du pôle Gare



Création de la halte ferroviaire Franchet d'Esperey et d'un pôle d'échange multimodal associé



Réalisation de 3 P+R pour une capacité totale de 438 places

- Mise en accessibilité progressive des arrêts de bus.
- Mise en œuvre du transport à la demande Mobulys pour les PMR par le Conseil Général.
- Développement de la centrale de mobilité VITICI par la Région Champagne-Ardenne.

Source : Reims Métropole  
Évaluation du PDU  
2007, Mars 2013

Légende

- Tramway
- Ligne forte bus
- Ligne complémentaire

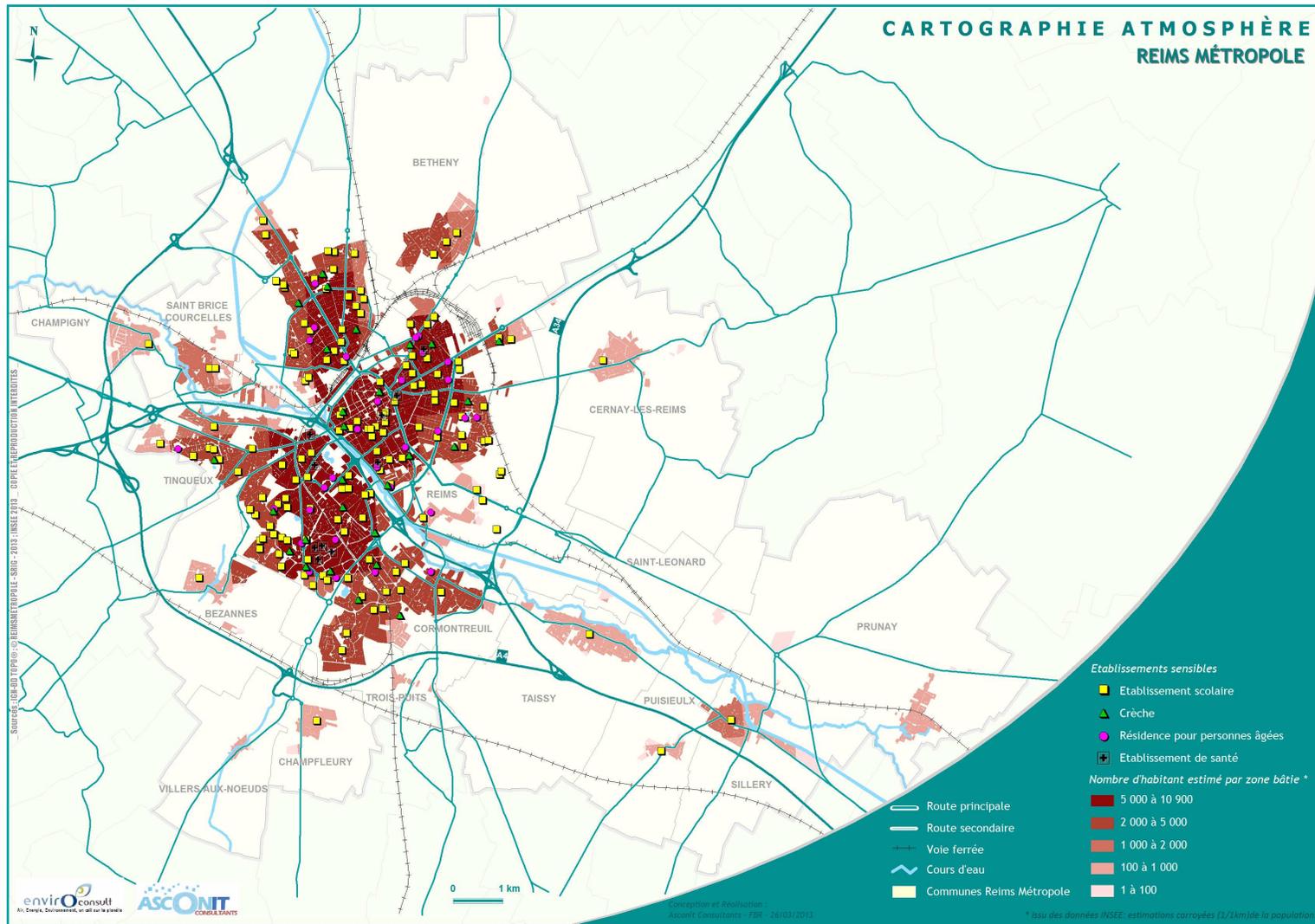
# Restitution du Diagnostic

## Les enjeux à l'échelle de la métropole

- **Mode actifs:**
  - *mettre les modes actifs et l'accessibilité au cœur des politiques de déplacements, assurer la continuité des aménagements*
- **Transports en commun:**
  - *renforcer les performances du réseau en son point d'intermodalité majeur, le centre-ville, au bénéfice de l'ensemble du réseau.*
  - *redonner une attractivité globale au réseau bus.*
- **Circulations automobiles :**
  - *maîtriser les flux traversant le centre-ville,*
  - *proposer des alternatives à la TUR et aux boulevards du centre-ville pour les flux automobiles de périphérie*
- **Stationnement :**
  - *faire de la politique de stationnement un outil de report modal sur le centre-ville et de récupération de l'espace public*

# Restitution du Diagnostic

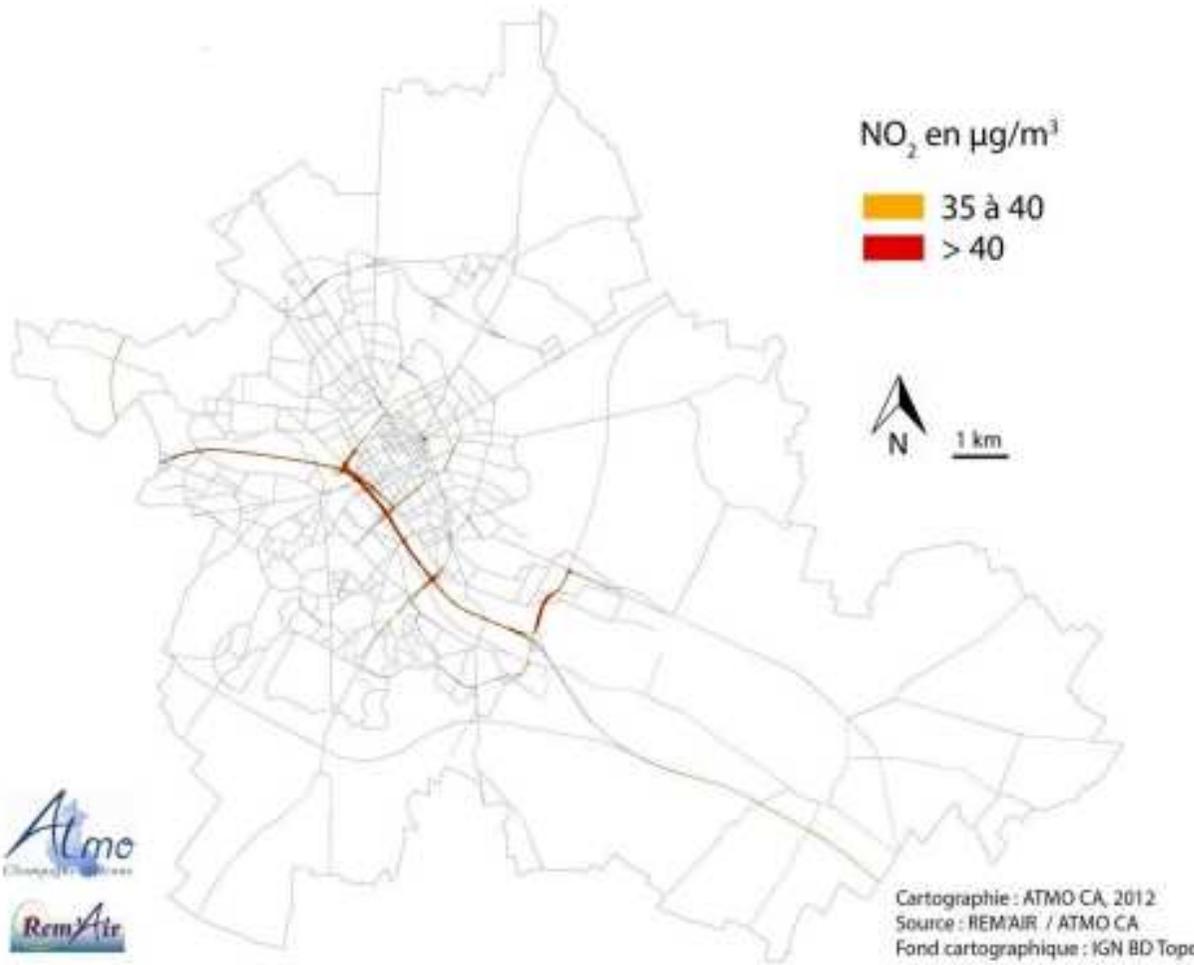
## Cartographie des zones sensibles



# Restitution du Diagnostic

## Etat des lieux qualité de l'air: Tendanciel 2015

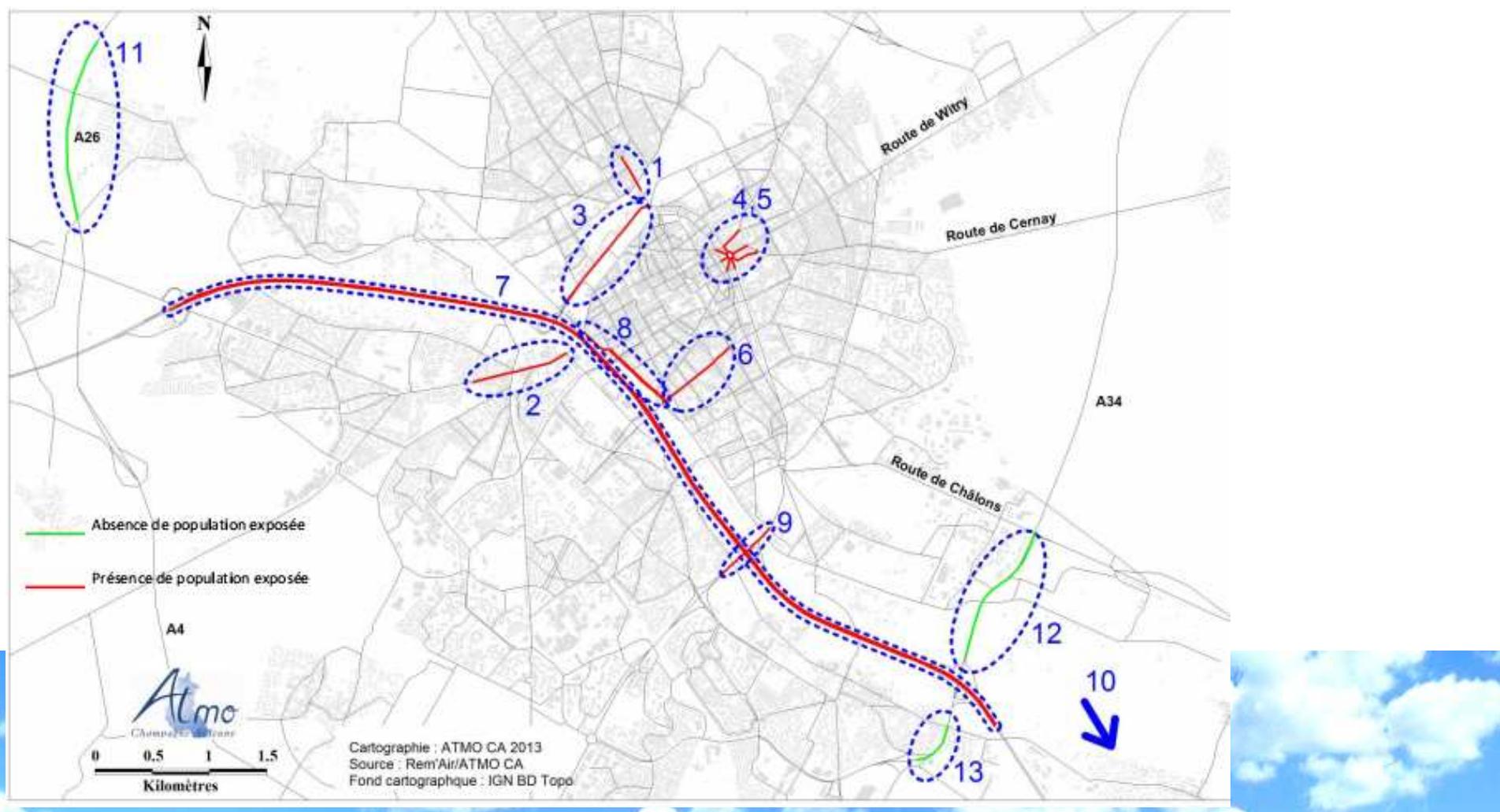
- Les zones à enjeux - Concentration annuelle NO<sub>2</sub> -Tendanciel 2015



# Restitution du Diagnostic

## Etat des lieux Qualité de l'air: Tendanciel 2015

- Tronçons en dépassement en 2015



# Restitution du Diagnostic

- Etat des lieux de la qualité de l'air : tronçons en dépassement

N°	Tronçons en dépassement réglementaire de la valeur limite en NO <sub>2</sub> en 2015 <b>Présence de population exposée</b>
1	Avenue de Laon, du pont de Laon à la rue Emile Zola
2	Rue du Colonel Fabien suivie de l'avenue de Paris jusqu'à l'intersection avec la rue Flin des Oliviers
3	Boulevards Louis Roederer et Joffre
4	Rue Camille Lenoir, entre le boulevard Lundy et la rue du Cardinal Gousset
5	Place Aristide Briand et ses proches affluents
6	Rue de Venise et rue du Lieutenant Herduin
7	La Traversée Urbaine de Reims entre les échangeurs Reims-Tinqueux et Reims-Cormontreuil
8	Boulevard Paul Doumer, de l'intersection avec la rue de Venise jusqu'à l'intersection avec le boulevard Maurice Noirot
9	Avenue de Champagne, de la bretelle de sortie donnant sur la rue de Louvois, à l'intersection avec la rue de Taissy

N°	Tronçons en dépassement réglementaire de la valeur limite en NO <sub>2</sub> en 2015 <b>Absence de population exposée</b>
10	Autoroute de l'est, A4, de la jonction TUR-CSR à la sortie Est du périmètre
11	Autoroute des Anglais, tronçon au sein de Champigny
12	Avenue Nicéphore Niépce, de l'échangeur avec la TUR à l'intersection avec la route de Châlons
13	La Voie Verte, de l'intersection avec la route de Taissy jusqu'aux environs de la place Ambroise Croizat

# Restitution du diagnostic: L'inventaire des émissions

« Description qualitative et quantitative des rejets de substances dans l'atmosphère issues de sources anthropiques et/ou naturelles »



Secteurs des transports, de l'industrie, du résidentiel tertiaire, de l'agriculture, nature...

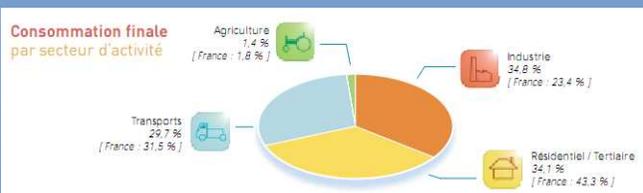
## Collecte des données primaires

### Données géographiques



Statistiques, enquêtes, trafics...

Données énergétiques...



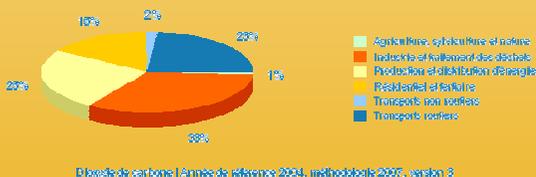
Facteurs d'émissions

## Emissions de polluants



Emissions communales annuelles

### Analyses sectorielles

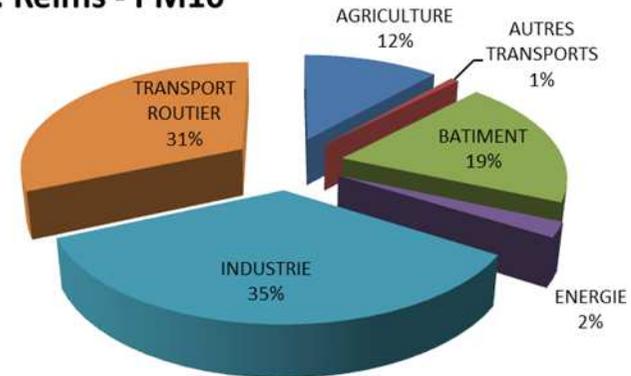


# Restitution du Diagnostic

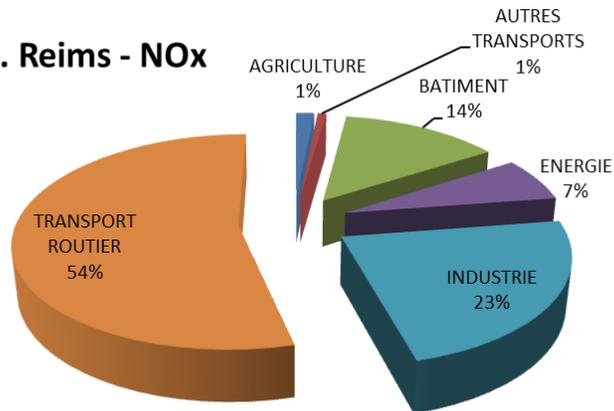
## Les émissions: origines de la pollution

- *Fiches « Inventaire des émissions »*
- *Référence année 2008, sur la zone*
- *Polluants NOx, PM10&2,5, SO2, benzène*

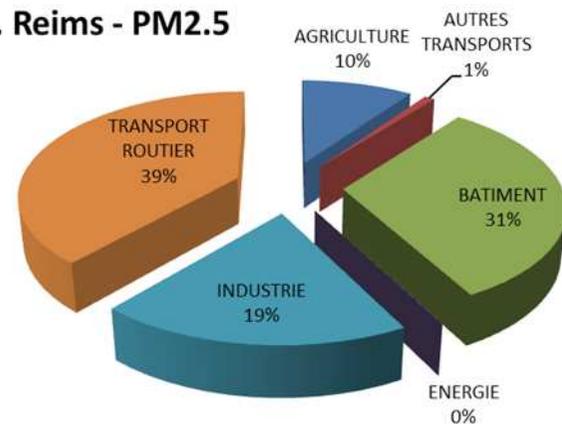
C.A. Reims - PM10



C.A. Reims - NOx



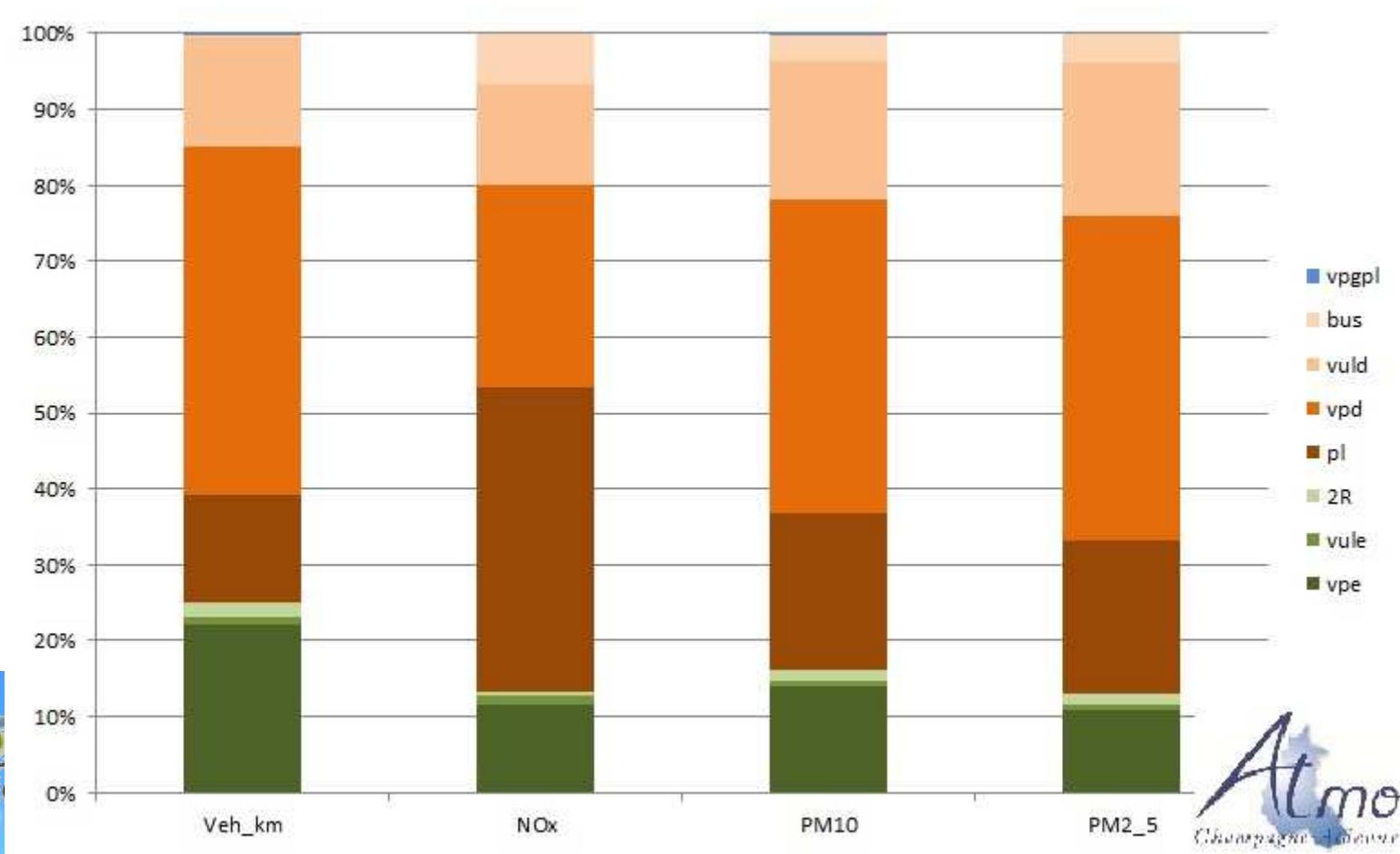
C.A. Reims - PM2.5



# Restitution du Diagnostic

## Les émissions: origines de la pollution

- Les contributions des différentes typologies de véhicules aux émissions du secteur des Transport Routiers



# Restitution du Diagnostic

## Contributions sectorielles aux concentrations mesurées aux stations du réseau de surveillance

Station	Apport extérieur	Transport	Résidentiel/tertiaire	Autre
Venise	24	59	7	3
Jean d'Aulan	50	24	9	8
Mairie	39	31	16	5
Tinquaux	55	24	8	3
Béthény	62	17	7	5

NB : le dioxyde d'azote étant une espèce réagissant chimiquement dans l'air, il n'y a pas additivité des différentes contributions pour un site donné. Ces contributions sont un ordre de grandeur.

Tableau 9 : estimations en % des contributions aux concentrations annuelles moyennes en  $NO_2$

# les objectifs du PPA

A l'horizon 2015 et avec la prise en compte des évolutions tendanciennes:

OBJ principal : Respecter la directive européenne liée à la qualité de l'air  
2008/50/CE

Aucun dépassement d'une valeur limite

NO2 et PM10 : Traitement et élimination des dépassements de la valeur limite

OBJ associé : Respecter les objectifs nationaux liés aux baisses des  
émissions: Directive Plafond NEC et Plan Particules déclinés entre 2008 et  
2015

NOx : - 35% (Directive Plafond)

PM10 : - 28% (Plan Particules)

PM2,5 : - 29% (Plan Particules)

OBJ non réglementaire : lancer une dynamique au niveau local vis-à-vis de la  
qualité de l'air

Faire se rencontrer les parties prenantes, partager les diagnostics, etc.

# Définition des objectifs pour les actions du PPA

## Tendancierl OPTINEC4

Diminution des émissions d'ici à 2015 (Optimiste)  
**-24% NOx / -25% PM10 / -22% PM2,5**



## Actions du PPA

Diminution des émissions d'ici à 2015 (A minima)  
**-11% NOx / -3% PM10 / -7% PM2,5**



## Travail amont : Charges critiques

Part exogène importante (jusqu'à 90%)  
Leviers : transports en priorité



Objectifs de réduction des émissions  
du PPA d'ici à 2015 - Directive NEC:  
**-35% NOx / -28% PM10 / -29% PM2,5**



Objectifs : aucun dépassement de la  
valeur limite et aucune personne  
exposée

# Ordre du jour

1. Contexte de l'élaboration
2. Rappel méthodologique
3. Eléments de diagnostic
4. Pistes d'actions sectorielles et échanges
5. Echéances à venir

# Les ateliers de concertation: « un des grands enjeux du PPA »

## Instances de consultation et de contributions des parties prenantes

**Thématique n°1 :**  
**Sources Industrielles**



**Thématique n°3 :**  
**Chauffage résidentiel, Sources agricoles**  
**Brûlage**



**Thématique n°2 :**  
**Transport,**  
**Aménagement,**  
**Déplacement**



□ **Formulation de propositions par l'ensemble des acteurs**



*Collectivités*  
*Entreprises*  
*Citoyens...*

# Objectifs des ateliers

- **Objectifs de chaque atelier**

- *Appropriation ET contribution au diagnostic*
- *Proposition d'actions et d'objectifs*
- *Engagement (politique, portage, économique...)*
- *Intégration « en direct » des propositions des parties prenantes*

- **Ce qui est attendu des participants aux ateliers**

- *Travail préparatoire de prise de connaissance des sujets avant le début des ateliers*
- *Participation « **active** » aux réunions des ateliers*
- *Possibilité de rédiger des contributions écrites entre les ateliers au format « Fiche Action » [ppa-reims-metropole@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-reims-metropole@developpement-durable.gouv.fr).*
- *Validation de la contribution finale de l'atelier*

# Les critères de choix

- **L'efficacité** de la mesure vis-à-vis de la qualité de l'air,
- La facilité de **mise en œuvre** et le **suivi par un porteur identifié**,
- Le **calendrier de mise en œuvre** (Plan d'actions à 5 ans),
- La possibilité **d'adaptation de la mesure au cadre PPA** (fondement juridique),
- **L'acceptabilité du coût** par le porteur,
- **L'acceptabilité de la mesure** par la cible.

# Type de mesures PPA

- **Actions réglementaires**

Réglementaire

- *Ces mesures constituent le cœur du PPA, elles ont vocation à être déclinées et précisées par des **arrêtés préfectoraux ou municipaux** une fois le PPA approuvé.*

- **Actions volontaires et incitatives**

Volontaire

- *Inciter les acteurs à mettre en place des actions de réduction*

- **Actions d'accompagnement**

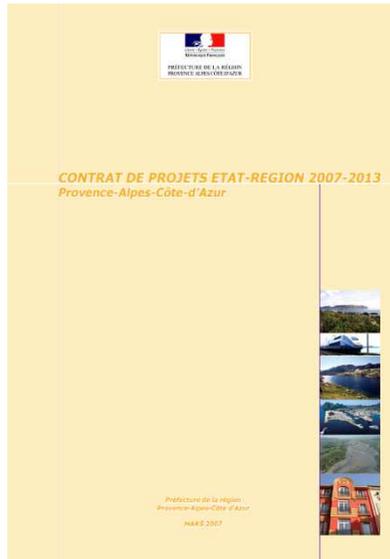
Accompagnement

- *Sensibiliser et informer la population, ou à améliorer les connaissances liées à la qualité de l'air*

# Modalités et pistes de financement

- **Modalités de financement**

- **Fiscalité**
- **Accompagnement**
- **Appel à projet ADEME...**



- **Quelques Pistes...**

- **Contrat de Plan Etat Région**
  - *Programmation et financement pluriannuels de projets importants (infrastructures, soutien à des filières d'avenir). D'autres collectivités (Conseils Généraux,...) peuvent s'associer.*
- **Financement ADEME...**
- **Fonds Chaleurs**
  - *Outil financier qui complète les dispositifs d'aide actuels destiné aux entreprises (industrie, tertiaire, agriculture), aux collectivités et à l'habitat collectif pour remplacement ou création de nouvelles installations*

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Sources et références

- Boîte à outils ministérielle (DGEC)
- Réflexion DREAL CA – ATMO CA
- Benchmark national et européen et retour d'expérience d'autres territoires
- Retour Inter-Session via « Fiche Action »



# Retour Intersession

- **Vél'Oxygène (Mme ODET) :**
  - *Création d'un parking vélo sécurisé et couvert à la gare de Reims (Ville de Reims, RFF, SNCF)*
  - *Mise en zone 30 de l'ensemble du centre de Reims*

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

1. Optimiser la gestion du trafic routier
2. Améliorer le transport de marchandises
3. Améliorer les performances des flottes de véhicules
4. Inciter au report modal, au développement des transports publics et des modes actifs
5. Mieux prendre en compte la qualité de l'air dans l'aménagement du territoire
6. Diminuer l'impact environnemental des chantiers
7. Prévention et mesures d'urgence en cas de pic de pollution
8. Actions transversales

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 1. Optimiser la gestion du trafic routier

#### Action 1.1 : Développer les initiatives de co-voiturage

##### Description :

- Développer les aires de covoiturage
- Prévoir l'octroi d'un label covoiturage avec des avantages associés (stationnement réduit voire gratuit, stationnement réservé, voie dédiée, autorisation de circuler en cas de restriction, etc.)
- Développer des services de covoiturage (plateforme, site internet etc.) en l'absence d'offres privées

##### Porteurs :

##### Partenaires :

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

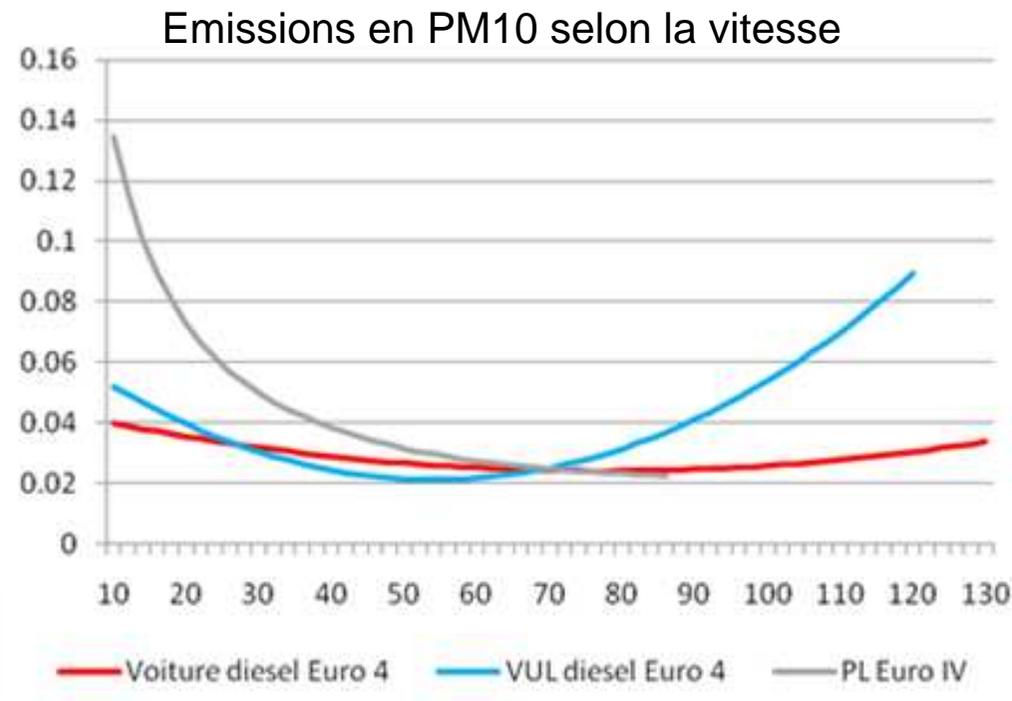
### 1. Optimiser la gestion du trafic routier

**Action 1.2** : Réduction des vitesses sur certains grands axes urbains et périurbains

**Description :**

**Porteurs :**

**Partenaires :**



Source : Air Rhône-Alpes

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 2. Améliorer le transport des marchandises

**Action 2.1 :** Favoriser une logistique propre des derniers kilomètres en ville

#### Description :

- Harmoniser les réglementations municipales liées aux livraisons de marchandises en ville et optimiser réellement les tournées de livraisons par les entreprises de transport
- Faciliter l'accès aux véhicules propres de livraison de marchandises en ville (gratuité de stationnement, aires de livraison dédiées, horaires aménagés, etc.)
- Introduire des quotas d'espaces réservés à logistique propre des derniers kilomètres en ville dans les documents de planification spatiale et dans les prescriptions des zones d'aménagement concerté
- Diffusion du guide "Livraison en centre-ville"
- Faire partager l'expérience de La Poste

**Porteurs :**

**Partenaires :**

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 3. Améliorer les performances des flottes de véhicules

#### Action 3.1 : Promouvoir les véhicules basses émissions

##### Description :

- Accélérer le développement des véhicules électriques en ville
- Mobiliser les collectivités locales afin de définir et mettre en œuvre des facilités d'accès, de circulation et de stationnement pour les véhicules basses émissions particuliers,
- Réalisation d'un bilan de l'état actuel des flottes de l'Etat, des collectivités locales, des réseaux de transports en commun et des flottes déléguées en vue d'un futur plan de renouvellement et/ou de rénovation des véhicules les plus polluants

##### Porteurs :

##### Partenaires :

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 3. Améliorer les performances des flottes de véhicules

#### Action 3.2 : Diminuer les émissions des Poids Lourds

##### Description :

- Développer la mise en place de la Charte CO2 pour les Poids Lourds
- Créer des leviers pour renouveler le parc des véhicules polluants en incitant la mise en place du retrofit sur les véhicules existants : dès publication de l'arrêté concernant les poids lourds, les autobus, autocars et certains véhicules utilitaires légers, des programmes d'équipement des flottes, notamment des flottes de l'Etat et des collectivités et des flottes de transport en commun pourront être élaborés, avec une mise en œuvre la plus rapide possible et en équipant en priorité les véhicules les plus polluants

##### Porteurs :

##### Partenaires :

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

4. **Inciter au report modal, au développement des transports publics et des modes actifs**

**Action 4.1 :** Imposer des objectifs qualité de l'air aux PDU

### **Description :**

Les PDU pourraient préconiser des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air en mettant en place des actions visant à générer du report modal (développement des TC, stationnement, logistique urbaine, développement de réseaux urbains de pistes cyclables).

Les AOT concernées par un PDU doivent s'assurer qu'à échéance de sa mise en œuvre, les actions décrites permettent d'obtenir une réduction des émissions de NOx, PM10 et PM2,5 attribuables au secteur transport routier, au-delà du tendanciel 2015 → mise en place d'un reporting. Cette mesure pourra être portée à la connaissance des porteurs de projets via l'avis de l'autorité environnementale.

**Porteurs :**

**Partenaires :**

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 4. Inciter au report modal, au développement des transports publics et des modes actifs

**Action 4.2 :** Accélérer la mise en place des plans de déplacement d'entreprises, interentreprises, administrations, universitaires

#### **Description :**

Mobiliser des aides de l'ADEME en priorité sur les PDiE et PDiA proposant la récolte d'informations suffisantes à l'évaluation de leur impact sur la qualité de l'air dans le cadre des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PPA

En termes de contenu, les aides pourront être conditionnées par la mise en place d'actions renforcées en cas d'épisode de pollution ; une progressivité de contenu et de périmètre des PD pourra être envisagée pour initier au plus vite ces actions

#### **Porteurs :**

#### **Partenaires :**

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

4. **Inciter au report modal, au développement des transports publics et des modes actifs**

**Action 4.3 :** Favoriser les déplacements actifs, notamment auprès des scolaires

### Description :

- Développer les transports en commun : pédibus et vélobus
- Travailler avec les collectivités à la mise en place durable de pédibus et vélobus pour les trajets domicile-établissements scolaires ainsi que toute initiative promouvant des modes actifs de mobilité
- Schéma de développement des voies cyclables

### Porteurs :

### Partenaires :

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 5. Mieux prendre en compte la qualité de l'air dans l'aménagement du territoire

**Action 5.1 :** Prendre en compte les enjeux de la qualité de l'air dans les projets d'urbanismes et d'aménagement du territoire (via les SCoT, PLU)

#### **Description :**

Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU...), notamment pour limiter l'exposition des populations dans les zones présentant des dépassements des Valeurs Limites PM / NOx. Ces éléments pourront être intégrés dans les « Porter à connaissance ».

#### **Porteurs :**

#### **Partenaires :**

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 5. Mieux prendre en compte la qualité de l'air dans l'aménagement du territoire

**Action 5.2 :** Intégrer les enjeux de la qualité de l'air dans les études d'impact

#### **Description :**

Les études d'impact devront intégrer :

- Dans l'analyse de l'état initial du site et de son environnement : l'état de la qualité de l'air sur la zone de projet, et une estimation du nombre de personnes exposées
- Dans l'analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement : les émissions directes, l'analyse des flux de transports générés et émissions polluantes associées, les moyens de chauffage prévus et émissions polluantes associées, les émissions de polluants générées par la réalisation du projet
- Une partie consacrée aux mesures envisagées pour supprimer, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement et la santé, ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes

**Porteurs :**

**Partenaires :**

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 6. Diminuer l'impact environnemental des chantiers

#### Description :

- Charte « Chantiers Propres » intégrant un volet qualité de l'air
- Eco-conditionnalité dans les marchés publics

#### Porteurs :

#### Partenaires :

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 7. Prévention et mesures d'urgence en cas de pic de pollution

#### Description :

- Intensification des contrôles de pollution des véhicules (dont PL)
- Détournement du trafic hors des zones de restriction, sans allongement significatif du transit
- Interdiction de circuler pour les véhicules polluants, définis selon la classification de l'article R. 318-2 du code de la route hormis les véhicules d'intérêt général visés dans l'article R. 311-1 du code de la route
- Interdiction d'accès à la zone urbaine dense pour les poids lourds et véhicules utilitaires en transit et en livraison

#### Porteurs :

#### Partenaires :

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 8. Actions transversales

#### Action 8.1 : Amélioration des connaissances

**Description :**

**Porteurs :**

**Partenaires :**

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 8. Actions transversales

#### Action 8.2 : Formation, sensibilisation, pédagogie

##### Description :

- Mettre en place des démarches de formation
- Sensibilisation auprès des acteurs clef

##### Porteurs :

##### Partenaires :

# Des pistes d'actions et de réflexions

## Secteur Transport, Aménagement, Déplacement

### 8. Actions transversales

#### Action 8.3 : Communication

##### Description :

Mise en place d'actions de communications ciblées : toute communication locale, en partenariat avec les collectivités (via des panneaux d'affichages électroniques des communes par exemple), les entreprises et autres partenaires permettant de sensibiliser la population à la problématique de la qualité de l'air et aux enjeux de la mobilité durable, pourra être portée et favorisée dans le PPA.

##### Porteurs :

##### Partenaires :

# Ordre du jour

- 1. Contexte de l'élaboration**
- 2. Rappel méthodologique**
- 3. Eléments de diagnostic**
- 4. Pistes d'actions sectorielles et échanges**
- 5. Echéances à venir**

# Les échéances

## • Les prochains ateliers

- **Groupe de Travail n°2 : Ateliers thématiques**

- 29 avril (14h-17h30) : Transport, Aménagement, Déplacement
- 30 avril (9h30-12h00) : Chauffage résidentiel, Brûlage, Agriculture
- 30 avril (14h -17h30) : Industrie

- **Groupe de Travail n°3 : Plénière transversale (6 juin 14h -17h)**

• **Des contributions complémentaires des porteurs pressentis sont attendues via « la Fiche Action PPA » distribuée en séance et disponible au format numérique entre les GT2 et GT3.**

# MERCI DE VOTRE ATTENTION ET DE VOTRE PARTICIPATION ACTIVE !

- **Coordonnées Agence Rhône Alpes**

Parc Scientifique Tony Garnier  
6-8 espace Henry Vallée  
69366 LYON Cedex 07 - FRANCE  
Tél: 04 78 93 06 71 Fax : 04 90 77 49 57  
[contact@enviroconsult.fr](mailto:contact@enviroconsult.fr)

- **Contact PPA Reims:**

[ppa-reims-metropole@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-reims-metropole@developpement-durable.gouv.fr)

Benoît BULLIOT : [b.bulliot@enviroconsult.fr](mailto:b.bulliot@enviroconsult.fr)

Nathalie DUFOUR : [n.dufour@enviroconsult.fr](mailto:n.dufour@enviroconsult.fr)

